

Colombelles, le 21 novembre 2025

Le Syvedac analyse le contenu des poubelles grises

Du 17 novembre au 12 décembre, le Syvedac analyse la composition des ordures ménagères qui arrivent à son Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets à Colombelles. Cette opération permettra d'identifier les marges de progrès en termes de réduction et de tri des déchets ménagers et de voir l'évolution de la composition des ordures ménagères sur les dernières années.



Syndicat en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers produits par les 480 000 habitants d'un territoire de 252 communes du Calvados, le Syvedac gère près de 110 000 tonnes d'ordures ménagères chaque année, soit près de 230 kg par habitant.

Les ordures ménagères regroupent tous les déchets « non recyclables » jetés dans les sacs noirs ou les poubelles « grises ». Seulement, en réalité, les déchets recyclables, voire évitables, sont encore nombreux dans ces ordures ménagères. C'est ce que constate le Syvedac, qui réalise régulièrement des caractérisations de ces déchets.

Afin de mesurer l'évolution de la composition des ordures ménagères, d'identifier les marges de progrès et de mieux orienter ses futures actions de sensibilisation, le Syvedac mène une nouvelle opération de caractérisations entre le 17 novembre et le 12 décembre 2025, à l'UVE de Colombelles.

Des ordures ménagères sont prélevées de façon aléatoire puis sont triées en 14 catégories et 68 sous-catégories. Les résultats sont attendus en janvier 2026.

Si **vous souhaitez participer à une caractérisation d'ordures ménagères**, nous vous invitons à contacter Olivier DELVALLÉE, en charge de la communication du Syvedac, au 06 31 95 09 51 ou à o.delvallee@syvedac.org.



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

o.delvallee@syvedac.org • syvedac.org

La priorité du Syvedac : moins de déchets

Engagé dans la prévention des déchets depuis le 1^{er} janvier 2011, le Syvedac met en œuvre des actions de réduction des déchets, dans le cadre de programmes locaux de prévention des déchets :

- Programme 2010 à 2015 : baisse de la production de déchets de 6 %, soit en moyenne 22 kg par habitant en moins ;
- Programme 2017-2022 : baisse de la production de déchets de 10%, soit 70 kg en moins par habitant.

Fort de ces résultats, le Syvedac a élaboré un nouveau programme sur la période 2024-2030, avec un objectif de réduction des déchets ménagers de 6% et des objectifs visant à améliorer le tri sélectif et le recyclage :

- Détourner, chaque année, de la poubelle grise moyenne d'un habitant 10 kg d'emballages et papiers, vers les poubelles jaunes,
- Détourner, chaque année, de la poubelle grise moyenne d'un habitant 2 kg d'emballages en verre, vers les conteneurs dédiés.

La composition des ordures ménagères en 2023

La dernière caractérisation des ordures ménagères remonte à novembre 2022 - juillet 2023. Ces deux mesures, l'une en automne et l'autre en été, ont permis d'avoir une idée de la composition des poubelles grises sur une année, en supprimant l'effet de saisonnalité.



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

o.delvallee@syvedac.org • syvedac.org